

COVID-19 : communiqué de presse du lundi 13 avril

Depuis un mois maintenant, la France est en confinement pour lutter contre la propagation du COVID-19 et permettre à la chaîne de santé de se consacrer aux malades. La Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole poursuivent leurs missions de service public auprès des Troyens et habitants du territoire en assurant les contrôles des autorisations de déplacement dérogatoire, en rappelant l'importance du respect du confinement et en accompagnant les commerces autorisés pour garantir un accès sécurisé à leurs clients et personnels.

O Respect du confinement

Pour la journée du dimanche 12 avril, **21 verbalisations** par PV-Electronique ont été dressées pour 100 piétons et 16 véhicules contrôlés. Les agents de la Police Municipale et les gardes-champêtres, en lien avec la Police Nationale, poursuivent leurs contrôles des autorisations de déplacement dérogatoire, **en maillant de façon aléatoire le territoire pour couvrir l'ensemble des voies troyennes**. Ces contrôles peuvent donner lieu à verbalisation pour les personnes ne pouvant justifier de leur sortie. L'amende s'élève à 135EUR, portés à 200EUR en cas de récidive.

Ce week-end, une **patrouille mixte Police municipale / Police nationale**, symbole de la collaboration entre les deux polices, est également **intervenue dans des espaces verts publics troyens** signalés comme pouvant accueillir de potentiels rassemblements de personnes contraires aux règles de confinement en vigueur. Six verbalisations ont été enregistrées.

Une campagne de communication pour rappeler la nécessité du confinement

Ce week-end, les Agents de Surveillance de la Voie Publique de la Ville de Troyes (ASVP) ont débuté la distribution de **plusieurs centaines de flyers rappelant les raisons du confinement et les gestes barrière à effectuer, par le quartier centre-ville**. Cette action était menée dans le cadre de la campagne de communication lancée par la Ville de Troyes et Troyes Champagne Métropole invitant les habitants de notre territoire à respecter plus que jamais ce confinement pour ralentir la progression du virus et permettre ainsi aux personnels soignants de se consacrer aux malades.

Pour rappel, les bailleurs sociaux **Mon Logis, Aube Immobilier et Troyes Habitat sont également associés à cette campagne autour de l'importance du confinement**. Ils distribueront, à compter du mercredi 15 avril, 5000 flyers auprès de leurs locataires et des

affiches seront apposées dans chaque hall d'immeuble. Les différents bailleurs sociaux communiquent déjà sur cette campagne sur leurs sites Internet respectifs.

o Commerces

Marquages au sol

Depuis le 18 mars, les gardes-champêtres de la Ville de Troyes, en liaison avec les commerçants et professionnels concernés, réalisent des marquages au sol à la peinture sur l'espace public au droit des magasins troyens. Ils permettent notamment aux commerçants alimentaires et pharmacies, autorisés à rester ouverts, de faire respecter les distances minimales nécessaires entre les clients. **Les commerçants autorisés à ouvrir qui noteraient une affluence nécessitant désormais de réaliser ce marquage et ceux qui jusqu'ici fermés bien qu'autorisés par le gouvernement qui s'apprêtent ou viennent de rouvrir peuvent toujours en bénéficier.** Ils sont invités à se faire connaître en adressant un mail à manager-commerce@ville-troyes.fr

o Culture

Maison du Patrimoine

Depuis le 9 avril, la Maison du Patrimoine de Troyes Champagne Métropole invite à une **exposition virtuelle, intitulée Mairies : histoires, architectures, symboles**, sur sa page Facebook.

Envie de découvrir le territoire... de chez vous ? Cette exposition aborde les mairies et/ou hôtels de ville, leur architecture, leur histoire... Une expérience unique pour porter un autre regard sur ces bâtiments présents dans les 81 communes de Troyes Champagne Métropole et qui font partie de notre quotidien.

Plusieurs rendez-vous sont programmés tout au long du mois d'avril sur www.facebook.com/MaisonDuPatrimoineTroyesChampagneMetropole

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr